

PRESS RELEASE



CANADA

COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No. 60

PUBLIER A 6:00 P.M. H.A.E.
MARDI, LE 8 SEPTEMBRE 1964.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce que les gouvernements canadien et espagnol ont signé aujourd'hui, 8 septembre, à Ottawa un accord de coopération sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. M. Martin a signé pour le Canada et l'ambassadeur d'Espagne, M. Francisco Javier Conde, a signé au nom de son pays.

L'accord sera ratifié et entrera en vigueur au moment de l'échange des instruments de ratification. Il prévoit diverses formes de coopération, y compris l'échange de renseignements, la fourniture de matériel et l'utilisation de certains services.

Cet accord est semblable à huit autres du même genre que le Canada a signés auparavant. De tels accords bilatéraux de coopération sont dans l'ordre si l'on tient compte que le Canada et l'Espagne sont membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique et lui accordent leur appui.